

Syphilis

Mise à jour
18/11/2024Autres dénominations
Treponema PallidumInformations relatives à
CHUV / Toutes spécialités

Epidémiologie

Agent infectieux

Treponema pallidum

Réservoir

Homme

Mode de transmission

-  Par contact direct avec des lésions cutanées ou muqueuses au stade I et II lors de rapports sexuels oraux, anaux ou vaginaux
-  Par transmission transplacentaire
-  Par contact indirect avec du matériel contaminé (possible mais exceptionnel)



Par transfusion sanguine si donneur infecté et dans un stade précoce de la maladie

Période d'incubation

10 jours à 3 mois, en moyenne 3 semaines

Durée d'infectiosité



Aussi longtemps que des lésions cutanées et muqueuses sont présentes.



Disparition du risque de transmission 24 à 48 heures après le début d'un traitement de pénicilline

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles



Aucune, application des Précautions Standard

Prise en charge des personnes contacts

Mesures



Dépistage et traitement du(des) partenaire(s) sexuel(s)

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains



Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique

Gants



Si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée

Blouse de protection



Si risque de projections de liquides biologiques

Masque de soins



Si risque de projections de liquides biologiques



Lors de symptômes respiratoires

Lunettes de protection



Si risque de projections de liquides biologiques

Nettoyage et désinfection

Matériel de soins



Utiliser le détergent/désinfectant usuel



Retraiter le matériel à usage multiple après chaque utilisation et en fonction du niveau de risque

Lit et literie



Se désinfecter les mains avant toute manipulation du linge propre



Utiliser les sacs à linge usuels



Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité

Environnement



Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien



Entretien de l'environnement direct du patient 1x par jour



Les surfaces souillées par des liquides biologiques doivent être nettoyées/désinfectées immédiatement

Déchets



Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration au médecin cantonal



Déclaration du médecin dans un délai de 1 semaine
